



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 118046

Texte de la question

M. Michel Vergnier attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la maladie d'Alzheimer, pathologie déclarée par M. le Premier ministre « grande cause nationale 2007 ». De plus, la déclaration de Paris, qui sera présentée lors de la conférence annuelle d'Alzheimer le 1er juillet 2007, vise à sensibiliser le public et à promouvoir l'aide aux personnes atteintes de cette pathologie et à leurs familles. Ce texte est un appel à l'action adressé aux personnalités politiques nationales et européennes. Il comprend les priorités politiques défendues par Alzheimer Europe et les associations nationales qui la composent : politiques de santé publique, place de la recherche, accès de tous au traitement, aux soins et au soutien, considérations légales et éthiques. Il souhaiterait donc connaître les moyens mis en oeuvre par le Gouvernement afin que cette « grande cause nationale 2007 » connaisse une mobilisation tant parlementaire que nationale forte afin de renforcer la lutte de façon durable et efficace.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vergnier](#)

Circonscription : Creuse (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118046

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1506